



Projet Herakles

Non à la sous-traitance de ST !!!

Un CCE ROXEL a eu lieu le 21 décembre où la direction a annoncé la sous-traitance de la maintenance au lieu d'utiliser les services techniques SME...les contrats seraient signés à la mi-janvier.

Chaque année la négociation du contrat de maintenance entre SME et ROXEL est sujet à d'âpres discussions.

Une offre de SME dont l'objet était l'assistance à l'externalisation de la maintenance ROXEL à circulé début décembre.

La direction interrogée sur le sujet lors du CE de Décembre confirmait ces échanges.

Gros impact sur ST !

L'abandon de la maintenance de ROXEL impacterait 10 % de la charge de travail de ST et de fait, son effectif.

Les services étant impactés de différentes manières suivant leur l'activité, en exemple, le service contrôle (CTL) pourrait être amputée de 30%.

Quelle seront les répercussions à moyen terme sur la continuité de l'activité de notre maintenance ?

Que restera-t-il de la politique de sécurité, de la rigueur et des connaissances que nécessite l'entretien de process de fabrication des matières pyrotechnique sur un site SEVESO 2 seuil haut.

Des le début du processus de fusion le personnel de ST se posait la question de savoir si la maintenance allait être sous-traitée comme chez SPS.

La direction avait affirmé que cela ne serait pas le cas.

ROXEL en danger !

La situation est bien différente à ce jour, la situation de ROXEL est en train d'évoluer.

ROXEL étant filiale 50/50 SME/MBDA, MBDA aurait pu s'opposer à la cession de SME à SPS, chose qui n'a pas été faite, en échange de l'activité Stato.

ROXEL va donc céder l'activité des Stato liquide à MBDA ce qui met en péril sa propre survie.

Dans un même temps, SPS se séparerait de son activité sur le tactique.

Tout cela est fait par les directions de SAFRAN, SPS, SME et de MBDA et ces décisions dont nous voyons les effets se mettre en place ne datent pas d'aujourd'hui.

ROXEL dépouillée de l'activité Stato n'a aucun avenir, cela veut dire qu'une autre étape est prévue et planifiée.

Le processus d'info/consult est tronqué !!

Si ROXEL devait intégrer HERAKLES, la sous-traitance ne peut avoir qu'un seul but, celui de l'introduire sur SME.

En ce qui concerne HERAKLES, que vaut le projet de la direction sans qu'elle nous présente ce qui est prévu pour ROXEL ?

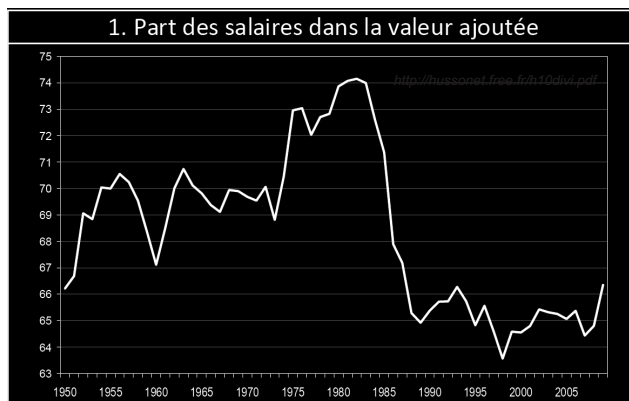
Si ROXEL intégrait HERAKLES, qu'en serait-il de l'emploi sur le site de St Médard ?

Cela dépasse largement le cadre de ST !!!

Ca fait des années qu'on nous vole : augmentez nos salaires !

Depuis une vingtaine d'années, la pression du chômage a imposé des reculs pour les salarié-es, en activité (conditions de travail, conditions d'emploi, salaires), précaires, chômeurs/ses et retraité-es. **Au fur et à mesure que le chômage augmente, la part de la masse salariale dans le Produit Intérieur Brut baisse, de façon très marquée ... et les dividendes aux actionnaires augmentent.**

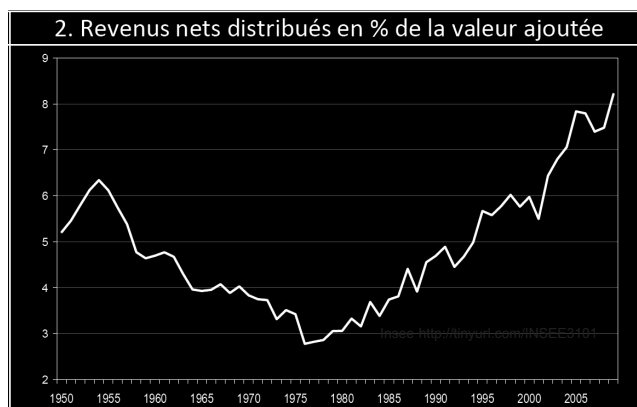
Les politiques gouvernementales s'apprécient non pas à l'aune des déclarations générales, mais aux résultats concrètement obtenus. Le constat est clair : leur objectif est le maintien d'un chômage de masse et un renforcement des inégalités, avec une précarité croissante pour des couches de plus en plus larges de la population, pour consolider les avantages et les privilèges d'une minorité. Sous prétexte d'agir pour l'emploi, depuis des dizaines d'années **les gouvernements ont accumulé des mesures favorables aux employeurs en nous serinant que les profits d'aujourd'hui feraient les investissements de demain... et les emplois d'après-demain !**



La part des salaires tourne autour de 70 % de la valeur ajoutée avant la récession de 1974-75. Elle monte jusqu'à 74 % en 1982, puis baisse brutalement pour se stabiliser autour de 65 %, soit un minimum historique : 5 points par rapport aux « Trente glorieuses », 9 points par rapport au « pic » de 1982.



Pendant ce temps, les revenus nets distribués par les sociétés non financières (pour l'essentiel des dividendes) continuent leur ascension, en dépit de la crise : ainsi, **en 2009 les entreprises consacraient plus de 8 % de leur valeur ajoutée aux actionnaires contre 3 % au début des années 1980.**



Ce transfert des richesses, des salaires vers les profits, a :

- ★ diminué le pouvoir d'achat du plus grand nombre.
- ★ augmenté les profits des entreprises (en France, environ 180 milliards d'euros par an).

Nous produisons les richesses, par notre travail. D'autres, une minorité, les accaparent pour leur seul profit. Assez de ces inégalités !